Version traduite par nos soins

Dès le début, ce Présidium s'est efforcé de réduire les cotisations annuelles pour l'adhésion, mais cela dans les limites des statuts de Naviga. Ces statuts stipulent également que la cotisation consiste en une cotisation de base plus un montant donné par classe dans laquelle ce pays membre souhaite être représenté. En plus de cela, le nombre de voix à l'Assemblée générale est basé sur le nombre de classes occupées par ce pays membre. Donc, en théorie, sans aucune classe, il n'y a pas de numéro de vote pour ce pays. Je comprends cependant parfaitement qu'avec la situation actuelle en ce qui concerne la guerre, les gens sont inquiets et / ou réticents à voyager, donc encore une fois, la situation dans laquelle nous nous trouvons en ce moment peut être considérée comme extraordinaire. Évidemment, le championnat d'Europe prévu dans la classe M et NS a été annulé depuis que nous avons suspendu l'adhésion de la Russie et de la Biélorussie pour l'instant, mais cela ne signifie pas que ces événements ont été annulés tous ensembles. En ce moment même, nous travaillons sur une solution pour les deux classes, et bien sûr, nous allons essayer d'offrir une alternative dans un environnement sûr.

Comme vous l'avez mentionné vous-même, ce Présidium n'a pas hérité d'une base financière saine lorsqu'il a pris le relais et, 2020 et 2021 n'ont pas non plus entraîné de grosses dépenses (je suis sûr que M. Stolarek peut vous fournir le solde financier à partir du moment où ce Présidium a pris le relais) mais encore une fois selon les statuts de Naviga, nous sommes liés à certaines obligations financières lors de la tenue des championnats officiels. Dans ce cas, les frais d'adhésion ne sont utilisés que pour couvrir les dépenses que le Présidium est tenu de faire, par exemple le coût des dépenses des chefs de section pour assister à un tel championnat. Avec un total de 7 championnats du monde tous les 2 ans, je pense que vous comprendrez quel genre de coût est impliqué ici. Jusqu'à présent, ces dépenses n'ont pas dû être payées car en raison de la pandémie, aucun championnat de ce type n'a eu lieu, mais pour 2022, plusieurs d'entre elles sont en cours de planification. En n'ayant pas d'AG en présentiel, nous avons réussi à réduire les coûts là aussi, mais en 2023, nous devrons faire une AG en présentiel parce qu'à ce moment-là, il y aura des élections au Présidium.

Sincères salutations Walter Geens Président de Naviga